Les canicules sont des épisodes de chaleur intense, lorsque les températures dépassent les 30 °C trois jours d'affilée.

Avez-vous prévu des mesures à mettre en place au sein de votre entreprise avant que les épisodes de chaleur intense arrivent ?

Découvrez des outils pour prévenir les coups de chaleur en milieu de travail qui vous sont proposés par l'IRSST.

En complément, visitez le site de la CNESST consacré au travail à la chaleur.

Enfin, MultiPrévention met à la disposition des entreprises qu'elle dessert une capsule d'information qui vise à sensibiliser les travailleurs quant aux impacts associés aux coups de chaleur et aux moyens de les prévenir. Diffusez-la auprès de vos travailleurs avant les grandes chaleurs. Vous trouverez cette capsule d'information dans la section Mon espace de notre site Web, réservée aux entreprises membres, sous Outils de communication. Vous n'êtes pas encore inscrit à Mon espace ? **Appelez-nous : 450 442-7763.**